

DEPARTEMENT DES LANDES
Mairie de
SAINT MARTIN DE HINX

CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-HINX
Séance du 18 décembre 2024 à 19 heures 00
A la salle du Conseil Municipal.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11 jusqu'au point 2 et 12 à partir du point 3

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2 et 1 à partir du point 3

Absents excusés : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 12-12-2024

PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE

Présents : Mmes et MM. A. LAPEGUE, L. GIBARU, P. LARD, J-Ph BENESSE, E. GARAT, E. BRAYELLE, J. SIROT, J-M GARAT, N. DARTIGUENAVE, Ph. LIOT, M. VERGEZ, M-D GUIOSE (à partir du point 3).

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mmes. V. VAN PEVENAGE (pouvoir à M. A. LAPÈGUE), MD. GUIOSE (pouvoir à M. M. VERGEZ jusqu'au point 2).

Absents excusés : MM. P. DARRACQ.

Secrétaire de séance : M. Patrice LARD.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27/11/2024 :
Approuvé.

Rapporteur : Mr le Maire.

1	<p><u>Délibération</u> : FINANCES LOCALES – Modification des tarifs et des modalités de location des régies « location salles, trinquet, matériel » - abroge et remplace la délibération n° 2023_12_19_D05 <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	13 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION
2	<p><u>Délibération</u> : FINANCES LOCALES - Vote d'une subvention supplémentaire et exceptionnelle : Association Ligams – La Passem <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	13 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION
3	<p><u>Délibération</u> : FNANCES LOCALES – Décision modificative n° 3 <i>Rapporteur : Mr Julien SIROT.</i></p>	13 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION
4	<p><u>Informations et questions diverses :</u></p> <p><i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Règlement Intérieur de la Médiathèque.➤ Proposition d'achat d'un chapiteau. <p>Rapporteurs : Mr le Maire et Mr Patrice LARD.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du projet d'aménagement extérieur pour l'accès à la future résidence d'habitat inclusif. <p><i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ PLUi : Calendrier de la révision allégée.➤ Décision du Maire n°7/2024➤ Changement de date pour la réception des vœux du Maire – samedi 25-01-2025 à 18 h 00.➤ Renouvellement du dossier de demande de subvention DETR 2025 pour le plateau sportif de Ruisseau.	

➤ Personnel Communal : Présentation de l'agent recruté pour le poste accueil en mairie : 21 h 30 hebdomadaire.

Rapporteur : Mr Jean-Marc GARAT.

➤ Compte-rendu réunion avec les services MACS pour l'agrandissement de la ZAE.

➤ Entrée de l'agglomération au sud du village déplacée au niveau de la route de l'Inra officialisé par un arrêté municipal.

➤ Compte-rendu de l'assemblée générale de EMMA.

Fin de séance : 21 H 20.

A Saint-Martin-de-Hinx, le 19 décembre 2024

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Alexandre LAPÈGUE.



Patrice LARD.

